

BULLES DE CAMPAGNE

Touche pas à mon pilote!

Le PDC fribourgeois accueillait récemment sa conseillère fédérale Viola Amherd pour une table ronde sur le thème «Souveraineté et ouverture». Mais il a aussi été question de sécurité. L'occasion pour la candidate au Conseil national Anne Meyer Loetscher de lancer un vibrant plaidoyer en faveur de la base aérienne de Payerne. «Cette présence a des retombées importantes pour les bars d'Estavayer-le-Lac, où on croise les pilotes de l'aviation», explique-t-elle à une Viola Amherd quelque peu étonnée pour ne pas dire plus. Parce qu'il y a des bars à Estavayer-le-Lac? » MAG

La candidate invisible

Le PDC, encore lui, s'est aussi mis à la vidéo. En quelques minutes, la candidate au Conseil national Francine Deferrard explique qu'elle a décidé avec son équipe de campagne et pour des raisons écologiques de ne placer aucune affiche électorale le long des routes et d'utiliser le temps normalement consacré à la pose des pancartes pour ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public. Résultat: 120 litres de détritus et 500 mégots récoltés en une dizaine d'heures. «Et si tout le monde le faisait autour de chez soi?» demande-t-elle en conclusion. Le clip a été vu près de 700 fois depuis sa diffusion le 5 septembre. Francine Deferrard a aussi envoyé en début de semaine un communiqué de presse aux médias pour expliquer sa démarche. Du coup, on parle d'elle. C'est l'art d'être invisible. » MAG

Le Grand Conseil soutient unanimement une lutte renforcée contre le travail au noir
Union sacrée contre la fraude

« THIBAUD GUISAN

Travail » «Lutte», «combat» ou même «guerre» contre un «fléau». Les députés du Grand Conseil fribourgeois ont usé d'un langage virulent hier pour dire leur détermination à en découdre avec le travail au noir. Le projet de révision de la loi sur l'emploi et le marché du travail, qui vise justement à donner davantage de moyens pour organiser la traque aux fraudeurs, fait globalement l'unanimité dans les rangs du législatif cantonal.

Président de la commission chargée d'examiner le projet du Conseil d'Etat, Hubert Dafflon (pdc, Grolley) n'a d'ailleurs pas hésité à parler d'«union sacrée du Grand Conseil fribourgeois contre le travail au noir». Le conseiller d'Etat Olivier Curty a, lui, souligné «le besoin d'un dispositif efficace et solide face à des réseaux parfois criminels». Le directeur de l'Economie et de l'emploi, qui espère mettre en consultation le règlement d'exécution en octobre prochain, a toutefois demandé un peu de patience: «La mise en œuvre prendra un certain temps avant que le renforcement de la lutte ne déploie pleinement ses effets.»

Coordinateur désiré

Le projet du Conseil d'Etat, soumis à une deuxième lecture demain matin, confère notamment des compétences judiciaires au personnel de contrôle rattaché au Service public de l'emploi, qui pourra prononcer des mesures administratives. Dans leurs interventions, les groupes politiques – une fois encore de tous les bords – ont insisté sur l'importance de la nomination d'un coordinateur, chargé de récolter les informations et d'organiser l'action avec les différents acteurs, appuyant une demande de Jean-Daniel Wicht (plr, Villars-sur-Glâne). «Le montant engagé sera rapidement rentabilisé», assure ce dernier, par ailleurs directeur de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs. Le PS, par la voix d'Armand Jaquier (Romont), secrétaire syndical chez Unia, abonde dans ce sens. «En termes de moyens, il y a des efforts à faire. Il faut des personnes sur les chantiers, dans les hôtels et ailleurs pour faire ce contrôle.»

Le système de sanctions est par ailleurs renforcé par la révision de la loi. L'amende pourra atteindre 20% du prix final de l'offre en cas de marché public et un mil-



Le projet du Conseil d'Etat confère notamment des compétences judiciaires au personnel de contrôle rattaché au Service public de l'emploi. Aldo Ellena-archives/photo prétexte

lion de francs dans les autres cas. «Les amendes et les fermetures de chantier seront des mesures fortes, efficaces. Il faut toucher au portefeuille ou à l'orgueil, agir où ça fait mal», a souligné Cédric Péclard (vcg, Les Montets).

«Dans le bon sens»

L'UDC, par la voix de Stéphane Peiry (Fribourg), estime que le projet va «dans le bon sens». «Nous avons trop longtemps été naïfs en la matière. Les entreprises honnêtes en ont souvent souffert, en particulier dans le second œuvre. Le problème est pris au sérieux.»

«Il faut toucher au portefeuille ou à l'orgueil» Cédric Péclard

Enfin, le PDC salue la possibilité de prononcer rapidement des sanctions administratives. «Il ne faut pas que le règlement d'exécution et sa mise en œuvre sur le terrain douchent nos espoirs, a prévenu Bertrand Gaillard (La Roche). La mise en application ne doit pas être un harcèlement administratif envers les entreprises les plus correctes. Il faut se concentrer sur les fraudeurs qui érigent le travail au noir en système et non sur un fligecage de tous les citoyens», note l'élu, qui estime qu'il ne faut pas «s'acharner sur les cas bénins».

Plusieurs secteurs

Si la construction est particulièrement frappée par le travail au noir, d'autres secteurs, comme l'hôtellerie, le nettoyage, l'agriculture ou encore l'aide aux personnes âgées sont concernés. En tout, ce n'est pas moins d'un milliard de francs qui échapperait chaque année au circuit économique traditionnel dans le canton de Fribourg en raison du travail au noir.

Les assurances sociales, qui n'encaissent pas les cotisations dues, et l'Etat, privé de recettes fiscales, sont pénalisés. Quant aux entrepreneurs respectueux des règles, ils voient des mandats leur échapper au profit de concurrents malhonnêtes qui cassent les prix, notamment en ne déclarant pas certains salariés, lesquels, souvent sous-payés, travaillent dans des conditions précaires, ont martelé les députés. »

PUBLICITE

Toutes nos félicitations!

Le 11 septembre 2019, Monsieur Schultheiss Ferdinand fête ses **30 ans** d'activité chez Micarna SA.

Pour ce grand événement, nous le remercions sincèrement. Sa loyauté ainsi que son dévouement contribuent année après année au succès de notre entreprise. Nous lui adressons tous nos vœux de bonheur et succès, tant dans sa vie privée que dans son activité professionnelle.

Au nom de tous les collaborateurs
La direction



Micarna SA
CH-1784 Courtepin
www.micarna.ch

Une filiale postale à la boulangerie

Treyvaux » L'office de poste de Treyvaux sera remplacé par une filiale en partenariat installée à la boulangerie-pâtisserie du village. Ce changement interviendra dès le lundi 11 novembre, indique La Poste dans un communiqué.

La population s'était battue pour le maintien de l'office de poste de Treyvaux. En février 2018, une pétition munie de 944 signatures (dont 528 d'habitants du village) avait été remise au responsable des régions fribourgeoise et vaudoise de La Poste. Le géant jaune, qui indique que «les autorités communales ont été associées à cette réflexion», justifie sa décision par le faible volume de transactions effectuées au guichet.

Dès cet automne, les habitants de Treyvaux et de Pont-la-Ville devront retirer leurs envois spéciaux à l'office de poste du Mourtet. Le service à domicile en place à Pont-la-Ville est maintenu. » THIBAUD GUISAN

Fribourg n'interviendra pas

Europe » Les députés UDC Nicolas Kolly (Essert) et Emanuel Waeber (Heltenried) auraient souhaité que le canton de Fribourg dépose une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale, lui recommandant de rejeter sans condition l'accord-cadre institutionnel avec l'Union européenne (UE). Suivant l'avis du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a nettement rejeté l'idée par 65 voix contre 19 et 2 abstentions. Susanne Schwander (plr, Chiètres) a même été très claire: «Concentrons-nous sur nos devoirs, et il y a beaucoup à faire.»

Le Conseil fédéral négocie depuis des années un accord institutionnel avec l'UE. Cet hiver, il a lancé une large consultation sur le projet qui est ressorti des négociations. Le canton de Fribourg y a répondu. A l'instar de la Conférence des gouvernements cantonaux, il rappelle son soutien à la voie bilatérale, ainsi qu'au principe d'un accord institutionnel offrant un cadre juridique clair et une sécurité

juridique souhaitée par les divers milieux institutionnels, académiques et économiques.

Comme d'autres, le Conseil d'Etat fribourgeois exprime aussi certaines réserves. Il tient à la protection des salaires assortie de mesures d'accompagnement pour prendre en compte le marché du travail en Suisse.

65 non

Le nombre de voix ayant rejeté la proposition

Il ne veut pas non plus d'une reprise de la directive sur la citoyenneté et tient à préserver la souveraineté fiscale des cantons ainsi que certaines aides étatiques. Autant de points que le Conseil fédéral doit éclaircir avec l'UE.

Pour Nicolas Kolly, cet accord «mine la démocratie directe». » MAGALIE GOUIMAZ

Espoirs pour une CCT dans la vente

Personnel » L'idée d'imposer un contrat-type de travail pour le personnel de la vente est enterrée. Hier au Grand Conseil, les députés demandant un tel instrument ont annoncé qu'ils retireraient leur mandat. Pas qu'ils n'y croient plus. Mais ils veulent privilégier la conclusion d'une véritable convention collective de travail (CCT), beaucoup plus contraignante.

Encore faut-il que les partenaires s'entendent. En juin dernier, le blocage a contribué au rejet, par les Fribourgeois, de la prolongation des horaires des commerces le samedi. Christian Ducotterd (pdc, Grolley) demande au Conseil d'Etat de s'investir instamment pour trouver une solution. La verte Christa Mutter (Fribourg) laisse aussi une chance au Conseil d'Etat mais lui demande d'informer le Grand Conseil du résultat des négociations. «Sinon, nous reviendrons avec un instrument parlementaire», annonce-t-elle déjà. » MAG